

19 juin 2000

00.335

Question Jean-Jacques Delémont**Conservatoire neuchâtelois menacé?**

Il est question depuis quelque temps de créer une Haute Ecole de musique du Mittelland qui réunirait les conservatoires des cantons de Berne, de Fribourg et de Neuchâtel.

Parmi les scénarios envisagés, il en est un proposé par la direction du Conservatoire de Berne qui éliminerait les classes instrumentales professionnelles neuchâteloises, Neuchâtel devenant un lieu d'enseignement très spécifique de théorie et de composition et La Chaux-de-Fonds une simple école de musique enrichie du Nouvel ensemble contemporain (NEC) qui, au passage, n'a même pas été consulté.

L'intégration du secteur diplôme au niveau HES (Berne et Fribourg) représente à l'évidence une menace extrêmement grave pour le Conservatoire neuchâtelois – en particulier celui de La Chaux-de-Fonds – du point de vue de son rayonnement, de son rôle culturel et surtout de la qualité de sa substance.

Dès lors, le Conseil d'Etat peut-il nous donner son appréciation de la situation et nous dire la suite qu'il entend donner à ce dossier plutôt mal emmanché?